

PRENEZ SOIN DE CEUX QUI SOIGNENT

L'association SPS invente le premier lieu privilégié et dédié à tous les professionnels de la santé pour se soigner et améliorer leur mieux-être.



La Maison des soignants offre un espace pour **se soigner, s'informer et se ressourcer**

FAITES UN DON



Cliquer sur la vidéo

Ils ont besoin de vous !

L'association SPS agit pour soutenir les professionnels de la santé

**PRENEZ SOIN
DE CEUX QUI SOIGNENT**
FAITES UN DON



La Maison des soignants est le premier lieu privilégié et dédié à tous les professionnels de la santé pour les soigner et favoriser leur mieux-être.

La Maison des soignants offre une expérience originale pour se soigner, s'informer et se ressourcer.

NOTRE MISSION

Accueillir et accompagner 1 000 professionnels de la santé en 2022.

NOS BESOINS

200 000 €

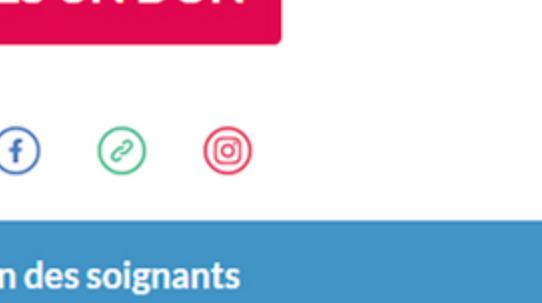


Pendant mon arrêt de travail, l'équipe de la Maison des soignants m'a aidée et écoutée. Je me suis sentie moins seule et après quelques séances, j'ai eu de nouveau envie de retourner travailler. Merci pour votre bienveillance.

Karine, infirmière, Levallois-Perret

À QUOI SERVENT VOS DONS ?

Sur 150 € de dons versés à la Maison des soignants :



Donner 150 € revient :
- pour un particulier à 51 € après réduction d'impôts de 66% dans la limite de 20% de votre revenu imposable
- pour une entreprise à 60 € après réduction d'impôts de 60%

FAITES UN DON

Maison des soignants

À propos de l'Association Soins aux Professionnels de la Santé :

L'association Soins aux Professionnels de la Santé (SPS) a pour origine le rassemblement d'un groupe d'experts souhaitant partager et défendre la santé des professionnels de la santé. Créeée en novembre 2015, SPS est une association nationale reconnue d'intérêt général :

- qui vient en aide aux professionnels de la santé et des étudiants ;
- et qui agit en prévention pour le mieux-être.

SPS réalise des enquêtes, met en oeuvre des actions et développe des outils innovants pour améliorer la qualité de vie des professionnels de la santé et des étudiants, prévenir et protéger leur santé, optimiser leur activité.

Copyright © 2022 - Association SPS - Tous droits réservés